

**Zeitschrift:** Patrimoine fribourgeois = Freiburger Kulturgüter

**Herausgeber:** Service des biens culturels du canton de Fribourg = Amt für Kulturgüter des Kantons Freiburg

**Band:** - (2010)

**Heft:** 19

**Artikel:** Le mobilier liturgique de la chapelle de Gambach à l'église des Ursulines de Fribourg

**Autor:** Andrey, Ivan

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1035671>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Fig. 1 Vue intérieure de l'église Sainte-Ursule de Fribourg, construite par Jean-François Reyff entre 1653 et 1655. Au chevet, fresque de Paul Monnier, représentant le Martyre de sainte Ursule et de ses compagnes, 1944. A l'entrée du chœur à gauche, statue de la Vierge à l'Enfant assise, attribuée à Jean-François Reyff, vers 1642-1643 probablement; à droite, statue de saint Jean l'Evangéliste, XVII<sup>e</sup> siècle (?), acquise en 1968 en Suisse alémanique par l'entremise de Yoki. Dans le chœur et au-dessous de la Vierge assise, mobilier liturgique des frères Angéloz, 1965, provenant de l'ancienne chapelle du Collège de Gambach.



# LE MOBILIER LITURGIQUE DE LA CHAPELLE DE GAMBACH A L'ÉGLISE DES URSULINES DE FRIBOURG

IVAN ANDREY

Les bâtiments du Collège de Gambach construits entre 1964 et 1966 ont été démolis en 2009. Vu son intérêt artistique, le mobilier liturgique de la chapelle, créé en 1965 par les frères Angéloz, ne pouvait disparaître sans trouver une nouvelle affectation. Les Ursulines, propriétaires du Collège jusqu'à sa démolition, eurent l'excellente idée de replacer le mobilier de Gambach dans leur église de la rue de Lausanne, construite par Jean-François Reyff de 1653 à 1655. Cette opération permit à la fois de sauver un ensemble moderne de grande valeur et de renforcer l'identité artistique de l'une des créations majeures du XVII<sup>e</sup> siècle fribourgeois.

En 1905 le Conseil d'Etat créa une École cantonale supérieure de commerce pour jeunes filles, dont l'organisation fut remise aux Sœurs Ursulines, qui accueillirent les premières classes dans l'annexe sud de leur couvent et un petit internat dans leur nouveau Pensionnat construit en 1904<sup>1</sup>. Mais le succès rapide de la nouvelle institution l'obligea à déménager au quartier de Gambach en 1914 déjà, dans un édifice conçu par Charles Jungo, sur un terrain très convoité cédé aux religieuses par la Commune. Toutefois, le développement de l'après-guerre contraint les Ursulines à envisager dès 1955 la construction de nouveaux bâtiments, comprenant un internat, une chapelle, une salle de gymnastique et une salle de conférence<sup>2</sup>. Les plans furent élaborés dès 1962 par l'architecte Paul Gerber et le permis de construire fut délivré le 24 juillet 1963. En février 1964, l'entreprise H. Schmidt SA débute les travaux de fondation et en septembre de la même année le gros œuvre de l'internat, en bordure de l'avenue Weck-Reynold, était achevé. Peu avant Noël, semble-t-il, fut posée la première pierre de la future chapelle Saint-Joseph, dont la maquette définitive avait été acceptée en novembre 1963. Il faut savoir que le

plan circulaire initialement prévu par Paul Gerber n'ayant pas convenu à la communauté, c'est un autre architecte, Henri Coquoz, qui fournit les nouveaux plans de la chapelle, assurant du même coup le suivi des travaux<sup>3</sup>. L'édification du sanctuaire s'étendit sur l'ensemble de l'année 1965 et la consécration du bâtiment et de l'autel eut lieu les 18 et 19 mars 1966. La maquette des vitraux et du chœur de la chapelle, avec son mobilier liturgique sans doute, avait été présentée le 3 mai 1965. Ces vitraux furent réalisés en dalle de verre d'après un projet de Yoki<sup>4</sup>, dans un fenestrage conçu par Emile Angéloz, qui exécuta le mobilier avec son frère Louis<sup>5</sup> (fig. 3). Ne figurant pas au Recensement d'architecture contemporaine du canton de Fribourg (1940-1993), la chapelle démolie en 2009 était un «édifice typique de la seconde modernité suisse des années 1960, avec ses volumes clairs et ses percements en branchies», aux faces latérales du chœur, et «compt(ait) sans doute», selon Aloys Lauper, «parmi les réalisations les plus intéressantes de l'architecture fribourgeoise des années 1950-60»<sup>6</sup> (fig. 2).

## Une démolition conditionnelle

Devenu «Collège de Gambach» en 1977, le complexe de l'ancienne «Ecole de Commerce» a été vendu définitivement par les Ursulines en 2008 à l'Etat, qui organisa un concours pour la reconstruction de l'ensemble, à l'exception du bâtiment de 1913. Aucun des édifices existants n'était protégé par le plan d'aménagement local. Le permis de construire pour les nouveaux bâtiments scolaires projetés par le bureau Aeby Aumann Emery, et primés par le jury du concours, fut délivré par le préfet de la Sarine le 4 octobre 2007, les œuvres d'art que contenait la chapelle devant toutefois être conservées

<sup>1</sup> SBC, Base de données RBCI, Fribourg, Avenue Louis-Weck-Reynold 9, Collège de Gambach, et Avenue Louis-Weck-Reynold 9A, Chapelle du Collège de Gambach, réd. Aloys LAUPER, consulté le 4.8.2010; Jean-Baptiste VIAL, Les Ursulines à Fribourg, in: Souvenirs. Maisons de Sainte-Ursule Fribourg n° 4, octobre 1934, 125.

<sup>2</sup> Pour établir la chronologie du chantier, nous avons dépouillé les archives de l'Institut Sainte-Ursule (S.U.F. 2289, p. 63, 69, 94, 106, 118, 127, 175, 184, 196, 203, 234), ainsi que le Bulletin de l'Association des anciennes élèves de l'Ecole supérieure de commerce pour jeunes filles de Fribourg n° 55 (1963), 94-97, n° 56 (1964), 77-79, n° 57 (1965), 76-79, n° 58 (1966), 60-66.

<sup>3</sup> Cette information, qui ne figure pas dans les sources consultées, nous a été donnée par Sœur Anne-Joseph Deuber, responsable du chantier au nom de la communauté.

<sup>4</sup> Sur Yoki et son intervention à Gambach, voir Philippe BAUD, Yoki. Un demi-siècle de vitrail. Un monde de lumière, Fribourg 2001, 122-125, 171.

<sup>5</sup> Sur les frères Angéloz et leurs travaux à Gambach, voir Rétrospective Emile Angéloz. Catalogue de l'exposition du Musée d'art et d'histoire Fribourg 26.04.-8.06. 1986, Fribourg 1986, 29, 56; Anton BERTSCHY, Emile Angéloz. Ein Bekenntnis – Un hommage, Fribourg 2003; Louis Angéloz (1922-2002), sculpteur. Catalogue de l'exposition du Musée du Pays et Val de Charmey 6.04.-1.06.2003, réd. Patrick RUDAZ, Charmey 2003, 6, 10. Les dates du mobilier de Gambach (1962, 1972), indiquées dans le catalogue de 1986, sont inexactes.

<sup>6</sup> Cf. n. 1.

et les dalles de verre remises en valeur dans le lieu de recueillement des nouvelles constructions<sup>7</sup>. Le projet fut élaboré en collaboration avec Yoki. Cette démarche se justifiait par l'importance artistique des vitraux et du mobilier liturgique, celui-ci étant une application précoce et convaincante des directives du Concile de Vatican II (1962-1965) à ce propos (célébration face au peuple, déplacement latéral du tabernacle et abandon de la chaire). Dans le canton de Fribourg, Yoki et les frères Angéloz ont été les principaux artisans du second renouveau de l'art sacré au XX<sup>e</sup> siècle, consécutif à Vatican II. Découvert par l'architecte Fernand Dumas, protagoniste du premier renouveau, avec le Groupe de Saint-Luc, Yoki a été le plus prolifique peintre-verrier fribourgeois, durant plus d'un demi-siècle. Ses dalles de verre, et notamment celles de la chapelle de Gambach, comptent parmi ses œuvres les plus marquantes. Les frères Angéloz quant à eux ont réalisé ensemble, à partir de 1958, une cinquantaine d'aménagements liturgiques, employant la pierre pour le mobilier proprement dit, et le bronze pour les tabernacles et les éléments sculpturaux. Leurs réalisations les plus connues dans ce domaine remontent aux années 1970<sup>8</sup>, mais l'aménagement de la chapelle de Gambach est sans doute le premier où ils parvinrent vraiment à développer leur style personnel.

Soucieuse de garder la mémoire du lieu, l'exigence de maintenir les vitraux de Yoki dans les nouveaux bâtiments de Gambach posait surtout des problèmes techniques; celle de conserver ailleurs le mobilier des frères Angéloz était en revanche un défi: où replacer, dans un endroit digne de sa qualité, cet ensemble d'un poids et d'un volume importants?

## De Jean-François Reyff à Emile Angéloz

En fin de compte, ce sont les Ursulines elles-mêmes qui ont proposé au Service des biens culturels la meilleure solution possible: transférer la plupart des éléments de Gambach dans leur église Sainte-Ursule de la rue de Lausanne. Pour cela, il fallait cependant sacrifier un aménagement datant de 1968, composé de deux pièces seulement: un autel bloc, en carreaux de molasse, conçu uniquement pour être en harmonie avec l'appareil de l'édifice, puis un tabernacle des frères Angéloz, placé dans l'axe central,



Fig. 2 Vue aérienne du Collège de Gambach, vers 1966, à l'époque Ecole supérieure de commerce pour jeunes filles. Au premier plan, l'ancien bâtiment de 1913, auquel sont venus se greffer, entre 1964 et 1966, l'internat conçu par Paul Gerber (à l'arrière-plan), la chapelle projetée par Henri Coquoz (sur la droite) et l'aula construite sur la salle de gymnastique (à gauche). Ces bâtiments des années 1960 ont été démolis en 2009.

au-dessous de la fresque du chevet<sup>9</sup>. Sans l'ombre d'un doute, cette intervention a été jugée d'un intérêt insuffisant pour empêcher le transfert du mobilier liturgique de Gambach.

L'enjeu était de marier trois composants (fig. 1). Tout d'abord, l'architecture et l'espace intérieur définis par Jean-François Reyff (1653-1655), selon le modèle de l'église jésuite San Fedele de Milan (dès 1569)<sup>10</sup>, avec un chœur fortement étréci et profond, une très riche instrumentation de colonnes corinthiennes, de corniches saillantes et de niches à coquilles; puis une fresque de chevet représentant le Martyre de sainte Ursule, exécutée par Paul Monnier en 1944<sup>11</sup> et constituant l'une des réalisations majeures du Groupe de Saint-Luc, conservées en ville de Fribourg; enfin le mobilier liturgique de la chapelle de Gambach, où les trois éléments principaux – l'ambon, l'autel et le tabernacle – avaient été conçus pour être disposés dans toute la largeur d'un vaste chœur en éventail (fig. 3). Un degré ajouté en 1968 fut supprimé et l'autel de Gambach avancé de 70 cm par rapport à son prédécesseur (fig. 4). L'ambon fut dressé à droite de l'autel, à fleur des marches séparant le chœur de la nef (fig. 5), tandis que le tabernacle fut placé à l'endroit où se trouvait à l'origine l'autel

7 ASBC, Fribourg, Av. Louis-Weck-Renold 9 a, b, c, d, art. 16029, f. 27, Etat de Fribourg, 2007.

8 Saint-Pierre de Fribourg 1971, Cerniat 1974, La Valsainte 1975, Saint-Paul de Fribourg 1977 (SCHÖPFER, Fribourg, 149).

9 Ces travaux, inspirés par Yoki, auteur des vitraux, ont été réalisés par l'entreprise Civelli sous la direction de l'architecte Henri Coquoz, avec l'assentiment de la Commission cantonale des monuments historiques et édifices publics et de la Commission diocésaine d'art sacré. Cf. Gérard PFULG, La chapelle de Sainte-Ursule prend un nouveau visage, in: La Liberté 7-8.12.1968, 9; SCHÖPFER, Fribourg 137.

10 Verena VILLIGER, Die Freiburger Ursulinenkirche: Ein jesuitischer Bautyp, in: PF 2, 1993, 16-19.

11 G. P., Une fresque du peintre Paul Monnier à Fribourg, in: La Liberté 13.10.1944.



Fig. 3 Vue intérieure de l'ancienne chapelle Saint-Joseph du Collège de Gambach en 1966. Le chevet aveugle est occupé par un grand crucifix de bronze des frères Angéloz. Eclairé latéralement par des percements en branchies, le large chœur en éventail présente de gauche à droite, l'ambon et le tabernacle réalisés par les mêmes artistes. Sur le mur droit de la nef, vaste composition en dalle de verre de Yoki, dans un fenestrage conçu par Emile Angéloz. Cet élément imposant, l'une des meilleures créations du peintre-verrier dans cette technique, sera intégré à l'espace de recueillement des nouveaux bâtiments scolaires, construits à la demande de l'Etat de Fribourg par les architectes Aeby Aumann Emery.

latéral de gauche (fig. 6), juste au-dessous d'une œuvre d'art exceptionnelle, la Vierge à l'Enfant assise attribuée à Jean-François Reyff (1642-1643 probablement)<sup>12</sup>, posée sur un socle à enroulement de style baroque, taillé en 1968 par les frères Angéloz. L'ancien tabernacle, de la même date et des mêmes artistes, fut enlevé, mais son emplacement demeure visible, par le biais d'un retrait carré, où l'on a suspendu un remarquable Christ en croix de 1653-1655 peut-être (fig. 4).

Trop grand, le crucifix de bronze des frères Angéloz qui occupait le centre du chevet de la chapelle de Gambach (fig. 3) ne pouvait être replacé à l'église Sainte-Ursule; par contre les cinq reliefs également en bronze, qui rythmaient le Chemin de croix de Gambach constitué de 14 petites croix grecques en bois, ont pu être disposés sur le mur latéral nord des deux travées de la nef de l'église (fig. 7); pour ne pas l'encombrer cependant, on renonça aux 14 croix<sup>13</sup>.

Ainsi, à l'exception des vitraux, les principales œuvres d'art de Gambach ont retrouvé leur fonction à la rue de Lausanne. Ce sauvetage est plein de signification pour les Ursulines. Elles ont vendu Gambach, mais elles ont pu conser-

ver les objets religieux les plus importants de l'ancien complexe. La «fusion» des deux chapelles a été en quelque sorte matérialisée par le fait que le sépulcre de l'autel de Gambach, nouvellement placé à Sainte-Ursule, contient un reliquaire où ont été déposées aussi bien les reliques de saint Symphorien et de sainte Blandine relevées de l'autel de l'ancien Collège que celles de saint Maurice et de ses compagnons, des saints Eustache, Pie et Félicissime, de sainte Ursule et de ses compagnes, provenant de l'ancien autel de Sainte-Ursule. Le scellement du reliquaire eut lieu lors d'une célébration solennelle le 21 novembre 2008, anniversaire d'Anne de Xainctonge, fondatrice des Ursulines<sup>14</sup>.

A l'avenir, la question du remplacement de mobilier liturgique ou d'œuvres d'art religieux modernes se posera de plus en plus, avec la réaffectation et la destruction de divers lieux de culte. Une solution heureuse a été trouvée pour la chapelle de l'ancien Collège de Gambach, et pour les cas qui ne manqueront pas de se présenter, il convient de rappeler qu'il existe encore un certain nombre d'églises où les directives de Vatican II n'ont été appliquées que de manière provisoire, au moyen de meubles dépourvus d'intérêt artistique.

12 Gérard PFULG, Trois chefs-d'œuvre du sculpteur fribourgeois Jean-François Reyff (1614-1673), Fribourg 1987, 14-20.

13 Toute cette intervention, supervisée par Sœur Anne-Véronique Rossi, Supérieure générale de la Compagnie de Sainte-Ursule, Dominique Chavannaz, administrateur de l'Evêché de Lausanne, Genève et Fribourg, Ivan Andrey, représentant du Service des biens culturels, et Emile Aeby, architecte, a été exécutée par l'entreprise Art-Tisons SA de Rossens, dirigée par Jacques Rossier. Cf. Anne-Véronique ROSSI, Message adressé aux sœurs le 17 novembre 2008. Nouvelles des travaux à l'église de Sainte-Ursule, in: Agence d'information ursuline 43, 2008.

14 AEV, Reconnaissance d'authenticité de reliques, datée du 20.11.2008, signée de Mgr Bernard Genoud, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg. Nous tenons à remercier de leurs informations et de leur aide Sœur Anne-Véronique Rossi, Supérieure générale, et Brigitte Schuwery, archiviste des Ursulines.



Fig. 4 Belle opposition de matériaux ! L'autel de Gambach en pierre de la Molière (97 x 180 x 110 cm) a trouvé un chœur à sa mesure dans l'église Sainte-Ursule toute de molasse. D'une grande force plastique, l'autel est constitué de deux éléments superposés et comme emboîtés: une table ou mensa de plan rectangulaire avec de puissants pieds d'angle et un massif pendant, ajusté à un socle dont les faces principales, à deux niveaux, sont rentrantes. Un petit Christ en croix, attribuable à l'Atelier Reyff (vers 1653-1655 probablement), marque l'emplacement de l'ancien tabernacle, qui avait été réalisé en 1968 par les frères Angéloz.

Fig. 5 Bloc dressé, jouant avec l'inclinaison du pupitre en forme de T, l'ambon très sobre dialogue avec la riche modénature des socles et des bases de colonnes, juste à l'entrée du chœur.



Fig. 6 Le tabernacle de bronze, à socle vertical en pierre et décrochement portant la lampe de sanctuaire, est recouvert de lettres en relief, composant la doxologie «Per ipsum» («Par Lui, avec Lui et en Lui ...»), tirée de l'ordinaire de la messe.



Fig. 7 Les cinq reliefs de bronze, qui à Gambach évoquaient certains moments du Chemin de croix, ont été placés dans les deux travées nord de la nef de l'église Sainte-Ursule: la Couronne d'épine, le Voile de Véronique (1<sup>re</sup> travée), la Tunique et les dés, les Quatre clous et le Tombeau ouvert (2<sup>e</sup> travée, ici représentée).



### Zusammenfassung

Die 1964/66 errichteten Bauten des Kollegiums Gambach wurden 2009 abgebrochen. Wegen ihrer künstlerischen Bedeutung war es undenkbar, die 1965 von den Brüdern Emile und Louis Angéloz geschaffene Ausstattung der Kapelle nicht an einem andern Standort wiederum zu verwenden. Die Ursulinen, Eigentümerinnen des Kollegiums bis zu seinem Abbruch, hatten den glücklichen Gedanken, die Ausstattung der Gambach-Kapelle in ihrer Kirche an der Lausanne-Gasse neu aufzustellen. Diese hatte Jean-François Reyff 1653/55 nach dem Vorbild der Jesuitenkirche San Fedele in Mailand (ab 1569) errichtet. So wurde nun gleichzeitig ein wertvolles zeitgenössisches Ensemble gerettet und die Ausstrahlung einer der wesentlichen Schöpfungen des 17. Jahrhunderts in Freiburg gestärkt.